

Neuchâtel, le 05 mai 2010

**12 mai – Journée internationale de l’infirmière.  
«Servir la collectivité et garantir la qualité : les infirmières à l’avant-garde des soins chroniques»**

---

Madame, Monsieur,

A l’occasion de la journée internationale de l’infirmière 2010, l’Association Suisse des Infirmières et Infirmiers (ASI) fête ses 100 ans et le flyer, élaboré à cette occasion, rappelle sa composition et ses activités.

Vous y apprendrez donc l’essentiel concernant cette association nationale dynamique qui représente un tiers des infirmières et infirmiers travaillant en Suisse.

Le document aborde aussi le thème de la prévention et promotion de la santé dans le cadre des soins chroniques, un sujet choisi parmi d’autres pour ce 100<sup>ème</sup> anniversaire, qui souligne l’importance de pouvoir bénéficier d’un personnel infirmier qualifié, apte à assurer une prise en charge des personnes concernées en les aidant à mobiliser toutes leurs ressources.

Ce thème est repris d’un document très complet qui vient d’être édité par le Conseil international des Infirmières (ICN; en anglais) qui porte le même titre que celui du flyer : outre de récentes données sur les maladies chroniques et leur incidence sur le développement et sur le système de santé, on y apprend quelles sont les stratégies pour la réduction des risques.

On y souligne aussi la contribution des infirmières dans la gestion des soins chroniques en montrant les compétences nécessaires à cette prise en charge ; nous en citerons 3 à titre d’exemple :

- respecter le droit du client à l’information, au choix et à l’auto-détermination dans les soins infirmiers et les soins de santé
- choisir les stratégies d’enseignement /d’apprentissage correspondant aux besoins et aux caractéristiques des particuliers ou des groupes
- inclure dans la pratique la prise en compte des multiples déterminants de la santé

Ce document peut être téléchargé sur le website suivant : [www.icn.ch](http://www.icn.ch)

Vous comprendrez donc que pour obtenir ces compétences, il est nécessaire que les infirmières aient une formation de qualité et de haut niveau. Nous assistons actuellement à de nombreuses discussions et décisions à ce sujet tendant à abaisser de plus en plus les niveaux de formation dans le domaine de la santé sans prendre en compte les enjeux et les besoins de la population de demain, soit vous et vos familles.

Un niveau de formation HES pour les infirmières assure une bonne coordination entre tous les acteurs des soins.

En vous souhaitant une bonne lecture et en espérant que ces quelques réflexions puissent vous être utiles dans vos prises de décisions, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

ASI - Section NE/JU  
Pour le comité



Liliane Avondet Chennit  
Secrétaire générale

Annexe : ment